KPMG SA
Immeuble Confluences
178 AVENUE Saint Vincent de Paul
40100 Dax

AUDITION SOLIDARITE.ORG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
AUDITION SOLIDARITE.ORG
1 Impasse des Mésanges - 40180 Yzosse

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
Immeuble Confluences
178 AVENUE Saint Vincent de Paul
40100 Dax

AUDITION SOLIDARITE.ORG

1 Impasse des Mésanges - 40180 Yzosse

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association AUDITION SOLIDARITE.ORG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AUDITION SOLIDARITE.ORG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dax, le 18 février 2026

KPMG SA



Valérie Crabos

Associée

AUDITION SOLIDARITE.ORG

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.ou Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	280		280	280
Frais de recherche et de développement				
Concessions, Brevets, licences, Marques				
Procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	35 805	34 602	1 203	7 699
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst.techniques, matériel et outillage industriel	38 647	30 468	8 180	13 424
Autres immobilisations corporelles	129 792	98 646	31 146	42 474
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	**204 524**	**163 715**	**40 809**	**63 877**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	10 733		10 733	10 124
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Autres	62 273		62 273	194 363
Valeurs mobilières de placement	118 760		118 760	118 760
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 216 571		1 216 571	1 082 357
Charges constatées d'avance	51 690		51 690	15 566
Total II	**1 460 027**		**1 460 027**	**1 421 169**
Charges à répartir sur plusieurs exercices **III**				
Prime de remboursement des emprunts **IV**				
Ecarts de conversion - Actif **V**				
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	**1 664 550**	**163 715**	**1 500 836**	**1 485 046**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	30 734	30 734
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Autres	667 627	667 627
Report à nouveau	421 037	361 452
Résultat de l'exercice	66 499	59 585
Situation nette	**1 185 897**	**1 119 398**
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	**1 185 897**	**1 119 398**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	22 295	4 500
TOTAL II	**22 295**	**4 500**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III	**0**	**0**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 314	8 702
Dettes fiscales et sociales	42 743	40 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	300	300
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	240 287	311 831
TOTAL IV	**292 644**	**361 148**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	**1 500 836**	**1 485 046**

AUDITION SOLIDARITE.ORG

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	120	204
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Subventions d'exploitation	200 994	183 369
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 106 490	933 987
Mécénats	75 500	150 563
Legs, donations		
Reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges		929
Utilisations des Fonds dédiés	4 500	5 000
Produits des cessions d'immobilisations	6 450	
Autres produits	5	
Total I	**1 394 059**	**1 274 053**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de Matières Premières	308 795	192 047
Variation de stock	-609	328
Autres achats et charges externes	423 700	471 034
Impôts, taxes et versements assimilés	18 701	17 583
Salaires et traitements	384 944	368 862
Charges Sociales	150 229	141 063
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations: Dotations aux immobilisations	23 871	26 687
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	22 295	4 500
Valeurs comptables des immobilisations cédées	4 360	
Autres charges	8	
Total II	**1 336 293**	**1 222 105**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**57 766**	**51 947**

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres interêts et produits assimilés	10 522	9 733
Reprise sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	10 522	9 733
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Interêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0	0
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**10 522**	**9 733**
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**68 288**	**61 680**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		755
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Total V	0	755
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		1 397
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Total VI	0	1 397
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**0**	**-642**
Impôts sur les sociétés (VII)	1 789	1 453
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 404 581	1 284 541
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	1 338 082	1 224 955
EXCEDENT OU DEFICIT	**66 499 €**	**59 585 €**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	49 888	54 911
Prestations en nature		
Dons en nature	86 857	92 517
TOTAL	**136 745**	**147 428**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	86 857	92 517
Mise à disposition des biens et services		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	49 888	54 911
TOTAL	**136 745**	**147 428**

Association AuditionSolidarité.Org

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos
le 31/12/2025

Table des matières

1	Objet social	2
2	Nature et périmètre des missions sociales réalisées	3
3	Description des moyens mis en œuvre :	4
4	Faits majeurs de l'exercice	5
4.1	Faits postérieurs à la clôture	5
5	Principes et méthodes comptables	6
5.1	Méthode générale	6
6	Informations relatives au Bilan	7
6.1	Actif Immobilisé	7
6.2	Fonds propres	9
6.3	Fonds Dédiés	10
6.4	Etat des échéances des créances et des dettes	11
7	Informations relatives au Compte de Résultat	12
8	Informations relatives à l'effectif	14
9	Autres Informations	15

1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

A titre principal, l'Association poursuit une mission d'intérêt général. Elle a ainsi pour objet d'œuvrer ensemble pour l'amélioration du bien-être auditif auprès des populations sensibles ou défavorisées à travers le monde, au moyen de prévention, d'information, de mise en place de technologies auditives, de formation, de recherche et d'actions visant à soutenir tout projet humanitaire en faveur du monde de l'Audition.

2 Nature et périmètre des missions sociales réalisées

La nature des missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

— Prévention Auditive : AuditionSolidarité intervient dans les structures musicales afin de sensibiliser les musiciens à prendre soin de leurs oreilles.

— Actions humanitaires en France : AuditionSolidarité appareille des personnes démunies sans couverture sociale ou bénéficiaire de l'AME (Aide médicale d'Etat), atteintes d'une déficience auditive au travers d'organisation de missions humanitaires et aussi à son réseau d'Audioprothésistes solidaires pour les « Rendez-vous Solidaires ».

— Actions Humanitaires à l'étranger : AuditionSolidarité organise des missions humanitaires à l'étranger afin d'appareiller des enfants défavorisés atteints d'une déficience auditive.

— Atelier de recyclage : AuditionSolidarité récupère tous les appareils auditifs usagés de France afin de les recycler.

Le périmètre des missions sociales listées ci-dessus peut être ainsi défini :

— Activité de Prévention Auditive : cette activité s'est exercée auprès des structures musicales sur toute la France.

— Activité humanitaire en France : cette activité s'est exercée auprès des personnes démunies atteintes d'une déficience auditive dans le périmètre des Métropoles de Paris, Marseille, La Rochelle et Orléans, ainsi que sur toute la France grâce à nos « Rendez-vous Solidaires ».

— Activité humanitaire à l'étranger : cette activité s'est exercée dans une école d'enfants sourds et malentendants en République Dominicaine dans le but d'appareiller tous les enfants et de former sur place les enseignants pour le suivi quotidien.

— Activité de l'atelier de recyclage : cette activité s'est exercée à Yzosse au sein du siège social de l'Association dans les Landes.

3 Description des moyens mis en œuvre :

Afin de réaliser les missions décrites au paragraphe précédent l'Association dispose notamment des moyens d'actions suivants :

- soutenir les personnes défavorisées, atteintes de déficience auditive en leur apportant une aide humaine, technologique, matérielle et financière à travers des actions humanitaires en France et à l'étranger ;
- faire un travail de prévention afin d'éviter une déficience auditive suite au bruit et tout particulièrement dans le milieu musical ;
- informer et sensibiliser le grand public à la déficience auditive.

4 Faits majeurs de l'exercice

En raison d'une situation intérieure tendue, il a été décidé pour la sécurité des intervenants d'annuler la mission de Madagascar prévue en Novembre 2025. Elle a été reportée en Octobre 2026.

Une mission de repérages a été réalisée en Argentine en Mai 2025, afin de valider la possibilité d'effectuer une nouvelle mission humanitaire dans des écoles d'enfants sourds. La nouvelle mission a été validée par le CA et sera effectuée en Avril 2027.

4.1 Faits postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Méthode générale

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis et présentés selon le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cet exercice constitue la première application du texte. Les principales conséquences concernent la présentation des états financiers, la nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression des transferts de charges et la modification de la nomenclature de certains comptes.

6 Informations relatives au Bilan

6.1 Actif immobilisé

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	**A**	**B**	**C**	**D**
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	36 085			36 085
Immobilisations corporelles	183 093	5 164	19 817	168 440
Immobilisations financières				
TOTAL	**219 178**	**5 164**	**19 817**	**204 525**

6.1.1.1 Principaux mouvements

a) Acquisitions

Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées		
Nature de l'immobilisation	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Matériel informatique			5 164		
TOTAL			**5 164**		

6.1.1.1 Principaux mouvements

a) Diminutions

Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties		
Nature de l'immobilisation	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Matériel roulant			19 817		
TOTAL			**19 817**		

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	28 107	6 495		34 602
Immobilisations corporelles	127 194	17 375	15 457	129 112
Immobilisations financières				
TOTAL	**155 301**	**23 871**	**15 457**	**163 715**

6.1.2.1 Augmentations de l'exercice

Augmentations de l'exercice	Dotations de l'exercice			
Rubriques	Compléments liés à une réévaluation	Eléments amortis selon mode linéaire	Eléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		6 495		
Immobilisations corporelles		17 375		
Immobilisations financières				
TOTAL		**23 871**		

6.1.2.1 Diminution de l'exercice

Diminutions de l'exercice	Dotations de l'exercice		
Rubriques	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles		15 457	
Immobilisations financières			
TOTAL		**15 457**	

6.2 Fonds propres

6.2.1 Tableau de variation des Fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	30 734				30 734
Ecarts de réévaluation					
Réserves	667 627				667 627
Report à nouveau	361 452	59 585			421 037
Excédent ou Déficit de l'exercice	59 585	-59 585	66 499		66 499
Situation nette	**1 119 398**	**0**	**66 499**		**1 185 897**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 119 398**	**0**	**66 499**		**1 185 897**

6.3 Fonds dédiés

6.3.1 Tableau de variation des Fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont Fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes	4 500		4 500	4 500	22 295	22 295	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**4 500**		**4 500**	**4 500**	**22 295**	**22 295**	

Le montant des Fonds dédiés à la clôture de l'exercice correspond au projet concernant la mission à Madagascar sur l'ouverture du centre d'appareillage à d'autres écoles partenaires.

La mission prévue en novembre 2025 a été annulée et reportée en octobre 2026.

Nature du projet et caractéristique :

- Projet : Ouvrir le centre d'appareillage et de suivi orthophonique à d'autres écoles partenaires. Ce projet permettra à de nouveaux enfants d'être appareillés et suivis, même s'ils ne sont pas scolarisés à Akama. Les enseignants seront également formés pour accompagner les élèves dans l'apprentissage de la parole, un travail long et essentiel pour leur permettre de s'exprimer, de s'intégrer et de construire leur avenir.
- Public : Ecole partenaires d'enfants sourds.
- Aide au projet : Subvention de la Fondation Air France pour un montant de 20 000 € + l'abondement de dons collectés sur la plateforme DIFT.

6.4 État des échéances des créances et des dettes

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif Echéances à un an au plus	Liquidité de l'actif Echéances à plus d'un an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	62 273	62 273	
Charges constatées d'avance	51 690	51 690	
TOTAL	**113 963**	**113 963**	

Etat des Dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus de 1 an	5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 314	9 314		
Dettes fiscales et sociales	42 743	42 743		
Autres dettes	300	300		
Produits constatés d'avance	240 287	240 287		
TOTAL	**292 644**	**292 644**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice				

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

— Produits d'exploitation : utilisations des fonds dédiés ;

— Charges : reports en fonds dédiés ;

— Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

7.1 Informations sur les contributions volontaires en nature figurant en pied du compte de résultat

7.1.1.1 Dons en nature

Pour l'exercice 2025, la valorisation des dons en nature s'élèvent à la somme de 86 857 €uros.

Nature de la contribution	Montant de la contribution
Air France mécénat billets mission Argentine Mai 2025	4 billets aller-retour pour un montant total de **3 765 €uros**
Don de 3 Kakémonos AuditionSolidarité par Sarpi-Véolia	3 Kakémonos pour un montant de **1 542 €uros**
Appareils auditifs usagers donnés à l'Association	21 724 appareils auditifs usagés ont été donnés à l'Association dont 1 631 appareils ont été recyclés et valorisés à un coût de revient unitaire de 50 €uros, pour un montant total de **81 550 €uros.**

7.1.1.2 Bénévolat

Valorisation des heures de bénévolat :

- Un total de 1 263 heures a été réalisé pour un montant de 49 888 €uros.

7.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Mission de contrôle légal des comptes	6 636 €
Mission Audit AFD / Rép.Dominicaine	7 020 €
Honoraires totaux	**13 656 €**

8 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Effectif moyen
Cadres	3
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	4
Ouvriers	
Total	7

9 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

9.1 Tableau des engagements financiers

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Contrat de Location longue durée	20 376 €
Retraites et indemnités assimilées	0
Suretés reçues	0
Suretés données	0
Effets de commerce escomptés non échus cessions de créances Dailly, affacturage	0